



RITP 210P



# Le 70<sup>me</sup> Anniversaire

DE LA

## BIENFAISANTE ISRAËLITE



### Banquet et Fête du 21 Décembre 1913



#### RAPPORT DE LA COMMISSION



Le 1<sup>er</sup> Décembre 1912, la *Bienfaisante Israélite* se réunissait en une Assemblée générale extraordinaire pour l'adoption de nouveaux statuts élargissant le cercle de ses services de Mutualité et de Bienfaisance. L'approbation ministérielle fut accordée le 14 décembre, M. Léon Bourgeois étant Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale. Dans cette Assemblée, le Conseil proposa qu'une fête serait donnée aux membres de la Société et à leurs familles en commémoration de la nouvelle approbation qui nous était donnée et qui coïncidait avec le 70<sup>e</sup> anniversaire de notre fondation.

Une Commission dont faisaient partie MM. Lucien Aaron, Charles Dennery, Léon Dorville, Emile Leven, Albert Lévy, Armand Monteaux, Alphonse Ochs, René Schiller, Gaston Van Brock, Simon Wiener et Maurice Wimphen se réunit et nomma M. René Schiller Président de la Commission des fêtes et M. Gaston Van Brock Président du Comité d'organisation.

Après de nombreuses réunions, cette commission décida de soumettre à l'Assemblée générale qui devait avoir lieu le 26 octobre suivant, anniversaire exact de la fondation de la Société, les projets qu'elle avait élaborés.

Dans son Assemblée générale tenue le 26 octobre 1913, sur le rapport de la Commission, un crédit de 6.000 francs, prélevé sur la Caisse de Mutualité extraor-

dinaire, fut voté à l'unanimité, la Société prenant à sa charge la plus grande partie des frais afin de permettre à tous les sociétaires et à leurs familles de participer, dans des conditions de prix très modestes, au banquet et à la matinée artistique qui y ferait suite.

Notre ami et excellent collègue Van Brock avait bien voulu se charger de faire des démarches auprès de M. Léon Bourgeois pour lui offrir la présidence de notre banquet. M. Léon Bourgeois, dans une lettre fort aimable, ne pouvant accéder à notre demande par suite de l'interdiction absolue que lui imposait ses médecins, avait tenu néanmoins, en nous remerciant de l'honneur que nous voulions lui faire, à mettre son nom entièrement à la disposition de la *Bienfaisante Israélite*, pour la présidence d'honneur ou son patronage pour notre fête du 70<sup>e</sup> anniversaire.

Notre ami Van Brock demanda alors à M. Paul Deschanel, Président de la Chambre des Députés, de présider notre banquet et notre fête et c'est avec une indicible joie que nous apprîmes l'heureux résultat de ses démarches.

Le Bureau et la Commission reçurent, quelques jours après, un accueil des plus cordiaux de la part de M. le Président de la Chambre des Députés qui leur déclara qu'il était heureux de donner à notre Société cette marque d'estime particulière, connaissant de longue date ses services de mutualité, de mutualité extraordinaire et son caractère tout spécial de Société de bienfaisance venant en aide aux malheureux de tous les cultes.

Le banquet eut lieu à l'Hôtel Continental, le dimanche 21 décembre 1913, sous la présidence de M. Paul Deschanel, Président de la Chambre des Députés.

En arrivant à l'Hôtel Continental, M. Deschanel, reçu par le Conseil d'Administration, eut l'agréable surprise de voir la cour d'honneur, transformée en jardin d'hiver, où les plantes vertes et les fleurs mariaient heureusement leurs couleurs à celles des faisceaux de drapeaux tricolores.

Il fut chaleureusement acclamé par tous nos sociétaires et leurs familles, c'est-à-dire une foule de jolies femmes et de gracieuses jeunes filles qui, à midi et demie précises, quittèrent la cour d'honneur pour aller prendre leurs places aux tables du banquet. Plus de six cents personnes, placées dans les trois grandes salles du rez-de-chaussée, se levèrent dès que le Président fit son entrée et après avoir écouté debout la *Marseillaise*, exécutée par la musique du 5<sup>e</sup> de ligne, saluèrent par une nouvelle ovation M. Deschanel et nos invités de la table d'honneur. Ces invités, vous en retrouverez les noms dans le discours du Président Dorville qui, à l'heure des toasts, se leva très ému et lut d'une voix vibrante l'allocution dont nous donnons plus loin le texte *in extenso*. Ses paroles furent littéralement couvertes d'applaudissements, ainsi que le compte rendu si simple et si lumineux de notre excellent trésorier, Albert Lévy, de même que la lettre si touchante de notre vénéré doyen, M. Jonas Haas. Ces acclamations se répétèrent pour le discours de M. Léopold Mabileau et quand enfin, M. Deschanel se leva, il fut salué par une triple salve d'applaudissements.

Voici le texte des discours prononcés au banquet :

## Discours de M. Léon DORVILLE

PRÉSIDENT DE LA « BIENFAISANTE ISRAËLITE »

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,  
MESDAMES ET CHÈRES COLLABORATRICES, MESSIEURS,  
MES CHERS COLLÈGUES, MES CHERS AMIS,

Levons nos verres à la santé de Monsieur POINCARÉ, Président de la République Française qui mérite notre respect et notre admiration pour le caractère élevé et la manière si vaillante avec lesquels il remplit ses hautes fonctions. (*Applaudissements.*)

En buvant à sa santé, nous boirons en même temps à la grandeur et à la prospérité de notre France chérie. (*Vifs applaudissements.*)

Je porte la santé du Président d'Honneur de notre fête du 70<sup>e</sup> anniversaire, M. Léon Bourgeois, à qui les rigoureuses prescriptions de ses médecins n'ont pas permis de prendre place à notre table. (*Applaudissements.*)

Je forme des vœux pour son prompt et complet rétablissement. (*Applaudissements.*)

Nous ne pouvons oublier que c'est sous son Ministère que la *Bienfaisante Israélite* a obtenu la nouvelle approbation de ses statuts et la consécration de son double caractère de Société de Secours Mutuels et de Bienfaisance, principes essentiels de sa création, il y a 70 ans.

*La Bienfaisante Israélite*, Monsieur le Président, boit à votre santé ainsi qu'à celle de Madame Paul Deschanel. (*Applaudissements répétés.*)

Avec une bonne grâce toute charmante vous avez accepté de présider notre banquet et l'honneur que vous nous faites marquera dans notre histoire une date mémorable dont nous conserverons à jamais le souvenir reconnaissant. (*Applaudissements.*)

Nous savons, Monsieur le Président, combien sont absorbantes vos nombreuses occupations et notre ami Van Brock, à qui je suis heureux de donner ici un témoignage public de notre gratitude, a bien plaidé notre cause en vous faisant ressortir le caractère spécial, presque unique, de notre Société. Nous avons ressenti une légitime fierté en comprenant que le double but que nous poursuivons obtenait votre approbation, puisque vous avez

accueilli notre requête et que nous avons le bonheur et la joie inestimables, au moins pour un jour, de vous posséder à notre tête. (*Applaudissements répétés.*)

Eh bien ! permettez-moi de vous l'affirmer, Monsieur le Président, la *Bienfaisante Israélite* est digne de l'honneur que vous lui accordez et c'est avec une indicible satisfaction que je vous en donne l'assurance. (*Vifs applaudissements.*)

Je porte un toast à M. le Ministre de l'intérieur qu'un empêchement a privé d'être au milieu de nous, et je prie son représentant, M. Caen, de vouloir bien le lui transmettre.

Je lève mon verre à la santé de M. le Préfet de la Seine, ainsi qu'à celles de M. le Préfet de Police, de MM. les Secrétaires Généraux, de MM. les Sénateurs et Députés qui ont bien voulu nous honorer de leur présence. (*Applaudissements.*)

Je porte un toast à M. Mabileau, l'éminent Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française qui, avec la vaillance et l'ardeur de ses convictions, va faire entendre dans le monde entier la bonne parole ; par les résultats obtenus, nous pouvons proclamer qu'il ne prêche pas dans le désert. (*Vifs applaudissements.*)

Messieurs Keller, Mirouel, Maze, Arboux et vous tous, Messieurs, qui si gracieusement avez accepté notre invitation, je bois à votre santé. (*Applaudissements.*)

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir lever vos verres en l'honneur de M. le Baron Edmond de Rothschild, Président du Consistoire Israélite de Paris et du Comité de Bienfaisance (*Applaudissements*), de M. Alfred Lévy, Grand Rabbin de France, qu'un deuil trop récent nous prive de voir à nos côtés (*Applaudissements*), de M. Dreyfuss, Grand Rabbin de Paris et de MM. les Rabbins du Consistoire de Paris qui, en acceptant de venir fêter avec nous le 70<sup>e</sup> anniversaire de notre fondation, dans une cérémonie exclusivement mutualiste, nous ont fourni une fois de plus la preuve de leur dévouement et de leur attachement à notre Société. (*Applaudissements.*)

Vous savez bien, Messieurs les Rabbins, que dans toutes les occasions nous sommes et resterons fiers de notre origine. (*Applaudissements répétés.*)

Messieurs les Membres de notre Service Médical, qui vous êtes rendus presque au complet à notre invitation et qui, sans marchander votre peine ni votre temps, nous prodiguez votre science et votre dévouement, je vous

remercie de veiller si attentivement à notre santé et..... je bois à la vôtre.  
(*Applaudissements.*)

Je bois à la mémoire des fondateurs de la *Bienfaisante Israélite*, à celles de nos membres perpétuels décédés, car c'est à eux que nous devons la prospérité de l'œuvre qu'ils ont créée. (*Vifs applaudissements.*)

Je bois à la santé des membres perpétuels que nous avons la bonne fortune d'avoir à notre table et dont je ne citerai pas les noms pour ne pas offusquer leur modestie. (*Vifs applaudissements.*)

Nous avons eu l'espoir que notre doyen d'âge et d'ancienneté, M. Jonas Haas, qui appartient à notre Société depuis 64 ans, pourrait venir choquer son verre contre celui de votre Président; mais si son grand âge ne le lui a pas permis, il m'a adressé une lettre dont je ne veux, ni ne puis, me dispenser de vous donner lecture, afin de ne pas vous priver de l'émotion si douce que j'ai ressentie en la recevant.

Me permettez-vous, Monsieur le Président, de céder la parole à notre cher Trésorier, Albert Lévy, pour lire cette lettre.

M. le Président DESCHANEL. — La parole est à M. Albert Lévy.

M. Albert Lévy donne lecture de la lettre suivante :

« 2, Avenue Raphaël

« Paris, le 2 Décembre 1913

« Mon cher Président,

« Messieurs les Membres du Conseil de la *Bienfaisante Israélite*,

« Je vous remercie de votre aimable invitation à laquelle je suis très sensible et je regrette vivement de ne pouvoir l'accepter à cause de mon grand âge.

« J'aurais été heureux de me trouver au milieu de vous et de proclamer bien haut, en ma qualité de doyen, mon souvenir ému et reconnaissant pour Armand Dorville, l'un des fondateurs de la Société, qui lui donna, comme Président, un véritable essor. (*Vifs applaudissements.*)

« Cette belle œuvre eut toujours la bonne fortune d'avoir pour la diriger des administrateurs éminents parmi lesquels je citerai encore Abraham Créhange, Gustave Dalsace, tous les deux hommes de cœur, dévoués corps et âme à la Société où j'entraî il y a à peu près soixante-six ans et qui se composait alors d'une petite phalange de braves gens ayant l'ardent désir de faire le plus de bien possible sur le terrain de la Mutualité et de la Bienfai-

sance; c'était de la graine philanthropique de première qualité ne demandant qu'à germer. (*Applaudissements répétés.*)

« Sous la direction des chers amis disparus dont je fus, pendant des années, l'humble collaborateur au Bureau, notre œuvre ne fit que progresser. Je suis heureux d'ajouter que les nouvelles générations n'ont cessé d'agrandir et de perfectionner ses différents services et que l'arbrisseau des débuts est devenu un chêne vigoureux aux fortes ramures, une institution admirable qui fait honneur à l'Humanité. (*Vifs applaudissements.*)

« Quelle joie éprouverait aujourd'hui Armand Dorville s'il était encore parmi nous, de voir sa chère Société en pleine prospérité et présidée par son fils, digne continuateur de son distingué père, dont j'évoque une fois de plus la mémoire qui me restera toujours chère.

« Dans notre bien aimée Alsace-Lorraine, où je suis né, il est d'usage que les enfants de la famille reçoivent les samedis et jours de fête la bénédiction de l'aïeul; les années ayant fait de moi l'aïeul de la Société, permettez-moi, mon cher Président, d'inaugurer mon doyenné en donnant la bénédiction de l'aïeul à tous les membres de cette grande et belle famille: la *Bienfaisante Israélite*. (*Profonde sensation, salve d'applaudissements.*)

« Avec l'assurance de mes sentiments cordialement dévoués.

(Signé) « Jonas HAAS,

« Ancien Membre de la Chambre de Commerce de Paris  
« Officier de la Légion d'Honneur »

M. ALBERT LÉVY, Trésorier.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,  
MESDAMES, MESSIEURS,

Je ne croyais pas être appelé au redoutable honneur de prendre la parole devant un si brillant auditoire; je m'incline devant le désir manifesté par notre Président qui a pensé qu'après l'excellent menu que vous venez d'absorber, il fallait, pour que votre digestion fût plus facile, vous faire avaler quelques chiffres statistiques, complément, sans doute obligé, d'un si bon repas. (*Rires.*) En Trésorier obéissant et discipliné, je me sou mets à ce pensum que je n'avais pas mérité et que je m'excuse à mon tour de vous infliger; je compte sur votre bienveillance pendant quelques minutes, car je serai très bref; je veux seulement retenir votre attention pour vous prier d'entendre la nomenclature de quelques chiffres qui, malgré leur aridité, ont une certaine éloquence.

A la fin de notre premier exercice en 1843, notre actif se montait à 136 fr. 50.

En 1858, terme de la présidence d'Armand Dorville, il s'élève à 16.061 fr. 10.

En 1876, terme de la présidence d'Abraham Créhange, il s'élève à 102.231 fr. 85.

En 1890, terme de la présidence de Gustave Dalsace, il s'élève à 280.407 fr. 20.

En 1902, célébration du Soixantenaire, présidence de Léon Dorville, il s'élève à 489.321 fr. 85.

Au 31 Décembre 1912, 70<sup>e</sup> exercice, présidence de Léon Dorville, il s'élève à **875.000** francs. (*Vifs applaudissements.*)

Malgré cet important actif, qui comprend aussi bien le capital disponible que le Fonds de Retraite, soyez persuadés que nous n'avons pas négligé nos devoirs de Mutualité et de Philanthropie, ce dont vous vous rendrez facilement compte à l'énumération rapide des sommes dépensées.

Dans la Mutualité, elles passent de **377** francs en 1845 à 29.168 fr. 15 en 1912 ; si nous prenons le chapitre de la Mutualité Extraordinaire, nous constatons que les premières dépenses s'élevant à **50** francs en 1854, sont arrivées en 1912 au chiffre de 13.859 fr. 91. Enfin, pour la Bienfaisance, sans distinction de culte, s'exerçant soit par des secours en espèces, des secours en nature, des allocations à des œuvres philanthropiques, des contributions aux souscriptions ouvertes pour des calamités nationales ou étrangères, nous dépensons **10** fr. en 1844, pour arriver à la somme de 51.243 fr. 50 en 1912. (*Vifs applaudissements.*)

Je me borne, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, à cette énumération ayant promis d'être très bref, d'autant plus que je suis persuadé que vous penserez comme moi que ces chiffres se passent de commentaires et qu'ils démontrent et la vitalité de notre œuvre, et les services qu'elle a rendus et qu'elle continuera à rendre dans l'avenir. (*Applaudissements répétés.*)

Ils font honneur à l'initiative que déployèrent il y a 70 ans les dix hommes au cœur généreux qui jetèrent les bases de notre Société et qui verraient avec joie aujourd'hui leur œuvre devenue si belle et si appréciée. (*Vifs applaudissements.*)

Honorez donc leur mémoire en ce jour solennel, en y joignant celle des dignes collaborateurs disparus qui ont si bien suivi la voie tracée par leurs aînés et ont permis à notre cher Président Léon Dorville, toujours sur la

brèche, toujours jeune et ardent, de porter à un si haut degré de prospérité l'œuvre créée en 1843 sous le nom de *Société d'aide mutuelle et philanthropique des Israélites de Paris*. (*Salve d'applaudissements.*)

M. le Président DORVILLE. — Mon cher Trésorier, vous venez de commettre une petite trahison; tout à l'heure je prendrai ma revanche. (*Rires.*)

Mesdames, vous qui êtes venues si nombreuses à notre appel, je lève mon verre à votre santé, en vous souhaitant, pendant longtemps encore, d'être la joie de votre foyer. (*Applaudissements répétés.*)

A vous aussi, mes chers collègues de la *Bienfaisante*, qui saisissez toutes les occasions, quand vous ne les faites pas naître, de lui témoigner, par vos libéralités, votre fidèle attachement, je veux boire à votre santé. (*Applaudissements.*)

Et vous, mes chers enfants, notre joie et notre espérance, qui viendrez à nous quand l'âge vous le permettra, je vous salue et fais des vœux pour que, suivant les exemples de vos aînés, vous veniez renforcer nos rangs. (*Applaudissements répétés.*)

Mes chères Collaboratrices, mes chers Collègues,

Sur la soie tricolore du Drapeau dont vous m'avez confié la garde, il y a près de 23 ans, est brodée la devise de la *Bienfaisante Israélite*: PATRIE-FRATERNITÉ-CHARITÉ. (*Applaudissements.*) A eux seuls, ces trois mots ont servi de ligne de conduite à vos différents Présidents.

J'ai le devoir de leur rendre, en votre nom, un hommage de reconnaissance pour la dignité avec laquelle ils ont accompli leur mission, et en rappelant leur mémoire bénie, leur donner ce témoignage que nos cœurs ne pourront jamais oublier les exemples qu'ils nous ont légués. (*Applaudissements.*)

Je ne saurais oublier moi-même que c'est au nom que je porte que je dois l'honneur d'être le gardien de notre Drapeau, et si l'émotion que je ressens de rappeler la mémoire d'ARMAND DORVILLE, votre Président-Fondateur, n'est pas exempte d'une certaine tristesse, vous excuserez son fils de rappeler son souvenir avec quelque fierté. (*Applaudissements répétés.*)

ABRAHAM CRÉHANGE, votre second Président, nous a consacré pendant dix-huit ans son intelligence et son dévouement. (*Applaudissements.*)

GUSTAVE DALSACE, dont la mémoire est encore si présente à vos pensées, fut votre troisième Président. Faut-il vous rappeler que jusqu'à sa

mort, qui fut un deuil cruel pour tous ceux qui l'ont connu, il nous a donné tout son cœur et a su placer la Société dans une situation telle que son successeur n'a eu qu'à suivre ses exemples, car c'est grâce à son impulsion que la *Bienfaisante* a été et est ce qu'elle est devenue. (*Applaudissements prolongés.*)

Le Président d'une Société comme la nôtre a souvent à remplir bien des missions; les unes pénibles et douloureuses, les autres agréables, mais jamais autant qu'aujourd'hui je n'en ai senti plus lourdement le poids; jamais je n'ai plus vivement éprouvé le sentiment de ma faiblesse. C'est qu'en effet, je dois me faire votre interprète devant les hommes éminents qui nous font l'honneur d'être les hôtes de la *Bienfaisante*, devant des maîtres dans l'art de bien penser... et surtout de bien dire ce qu'ils pensent (*Vifs applaudissements*). Il me faut vous faire attendre quelques minutes le plaisir de les écouter, et je réclame de votre grande bienveillance l'indulgence qui m'est indispensable. C'est à la confiance et à la sympathie que vous m'avez témoignées depuis tant d'années, et grâce au concours dévoué de tous mes chers collègues du Bureau et du Conseil, qu'il m'a été permis d'accomplir avec entrain et souvent avec joie la mission que vous m'avez confiée. (*Applaudissements.*)

La plupart d'entre vous sont entrés dans la *Bienfaisante Israélite* sans la moindre idée d'égoïsme; vous avez d'abord pensé aux autres et voulu soutenir ceux d'entre nous que l'âge, la faiblesse, les infirmités ou l'adversité incitaient à recourir à votre aide et à votre appui. Il vous a paru que cette fraternelle assistance devait et pouvait être acceptée par tous, non comme une faveur, mais comme un droit (*Applaudissements*), que l'homme seul est peu de chose, mais que des dizaines ou des centaines d'hommes offrent une cohésion capable de résister aux plus fortes secousses. (*Applaudissements prolongés.*)

Cette idée, déjà fort belle par elle-même, ne pouvait vous suffire et dès notre fondation, nos recettes ont toujours été consacrées dans une grande proportion à la Bienfaisance et à la Philanthropie, sans que nous demandions à l'infortune que nous soulageons sa confession, ses opinions ou sa nationalité. (*Vifs applaudissements.*) Et c'est à cette heureuse alliance de la *Prévoyance* et de la *Charité*, qui répondait à un besoin de vos cœurs et de vos esprits, qu'il faut attribuer la situation florissante que nous possédons. (*Applaudissements.*)

Depuis une douzaine d'années, avec l'expérience acquise par votre Conseil, nous avons apporté, dans l'exercice de votre charité, un élément nouveau: *Le Prêt Gratuit*. (*Applaudissements.*) Cette idée répondait à une



nécessité dont l'importance ne saurait vous échapper et qui nous permet de sauvegarder la dignité de l'emprunteur, de lui venir efficacement en aide en lui facilitant par des mensualités modérées de s'acquitter de la dette d'honneur qu'il contracte. (*Vifs applaudissements.*)

Nos comptes rendus annuels vous ont édifiés sur les résultats que nous avons obtenus et qui nous encouragent à continuer ce service en y affectant des *ressources spéciales et indépendantes*. Dans notre entrevue avec le Président de notre banquet, M. Paul Deschanel, votre Conseil a pris l'initiative de fonder, à l'occasion de notre 70<sup>e</sup> anniversaire, ce nouvel élément où pourra s'exercer plus largement notre intervention philanthropique ; nous voulons aujourd'hui créer cette fondation qui, dans le sein de la *Bienfaisante Israélite*, portera le nom de « Caisse des Prêts Paul Deschanel ». (*Salve d'applaudissements.*)

Votre Conseil prélèvera sur les fonds appartenant à la Caisse de Bienfaisance et dont il peut avoir la disposition, une somme de dix mille francs et sera heureux d'être encouragé par tous ceux d'entre vous qui, comprenant l'utilité d'une semblable création, voudront, par leur souscription, lui apporter leur concours ; il sait que votre générosité, qui ne lui fait jamais défaut, lui fournira largement les ressources indispensables pour faire face aux besoins de ce nouveau chapitre. (*Applaudissements répétés.*)

Ah ! Messieurs, ces trois mots de notre devise : Patrie-Fraternité-Charité, sont indissolublement liés et ne sauraient se séparer sans nous séparer nous-mêmes ; c'est pourquoi nous les unissons sans cesse dans tous les actes de la *Bienfaisante Israélite*. (*Applaudissements répétés.*)

PATRIE. — Attachement profond à notre grand et beau pays de France qui marchera toujours à la tête du monde par son intelligence, et surtout par son cœur facile à émouvoir devant les injustices, prompt à s'enflammer pour la défense de son Sol et de l'Humanité et prêt à sacrifier ses biens et sa vie pour le triomphe de la justice, de la vérité et de la liberté. (*Profonde sensation, applaudissements répétés.*)

FRATERNITÉ. — S'entre-aider, se dévouer les uns pour les autres, aller au devant de celui qui faiblit, le soutenir, le relever en lui rendant le courage, lui donner les soins nécessaires à sa guérison en cas de maladie, lui assurer dans sa vieillesse une partie des ressources que le travail ne peut plus lui fournir, lui donner enfin cette sécurité de ne pas se sentir isolé dans la mauvaise fortune. (*Vifs applaudissements.*)

CHARITÉ enfin, mais charité qui ne connaît que l'infortune digne et méritante, qui s'exerce alors discrète et consolante et vient apporter dans les

foyers qui en sont privés la chaleur qui réconforte, l'attente des meilleurs jours et le rayon de joie et de lumière qui fait briller l'espérance devant ceux qui n'y croyaient plus. (*Double salve d'applaudissements.*)

Au milieu des applaudissements, M. Deschanel serre la main à M. Dorville qui se rassied après avoir adressé un salut de remerciements à l'assemblée et se lève de nouveau.

M. LÉON DORVILLE, Président. — Mon cher Trésorier, tout à l'heure en réponse à votre petite trahison, je vous ai promis une revanche, je vais la mettre à exécution. (*Rires.*)

— Messieurs les Membres du Conseil, je vous prie de vous lever. (*Les Membres du Conseil se lèvent.*)

Voilà plus de dix minutes que votre président est sur la selette et, sans être devin, il peut prévoir que dans les éloges mérités que la *Bienfaisante Israélite* va recevoir, quelques éclaboussures retomberont sur lui. Eh bien, mes chers amis, qui par votre dévouement et votre amitié avez apporté dans le travail commun, chacun suivant vos moyens et vos forces, votre contribution à la prospérité de notre chère Bienfaisante, je veux, dùt votre modestie en souffrir, vous retourner la plus grande partie de ces éloges. (*Applaudissements.*)

Dans les problèmes ardu de la Mutualité que nous avons fréquemment à étudier, nous avons dû souvent faire abstraction de nos opinions personnelles et, par une entente cordiale, les résoudre pour le bien général. Je vous sais gré et vous remercie de tout cœur d'avoir ainsi facilité ma tâche qui ne manquait pas parfois de difficultés. (*Applaudissements répétés.*)

M. le Président Deschanel donne la parole à M. Léopold Mabillean. (*Applaudissements et vif mouvement d'attention.*)

## Discours de M. Léopold MABILLEAU

MESDAMES, MESSIEURS,

En acceptant sans hésiter l'invitation du Bureau de la *Bienfaisante Israélite* à cette fête tout à la fois intime et magnifique, je n'ai pas cédé aux obligations ordinaires du mandat fédéral dont le poids excessif en ces derniers jours, ainsi que l'atteste ma voix brisée, m'eût fourni une excuse suffisante. J'ai écouté la parole persuasive et amicale d'un de mes plus intimes et plus vaillants collaborateurs à la Fédération Nationale, M. Emile Leven, dont les services valent que j'aïlle partout où il m'appelle, et je me suis souvenu aussi, mon cher Président, de ce qu'est la *Bienfaisante Israélite*, de son originalité, de sa puissance, de sa magnifique expansion. (*Vifs applaudissements.*)

Enfin, pourquoi ne pas le dire, j'ai saisi avec joie l'occasion de me retrouver aux côtés du bon compagnon, du guide des meilleures et des plus fécondes heures de ma vie, de ce maître de la pensée, de la parole et de l'action que vous acclamerez tout à l'heure, de Paul Deschanel (*Vifs applaudissements*); de Paul Deschanel qui, dans toutes les voies de la théorie et de la pratique, a recherché, illustré, défendu sous toutes ses formes, le génie national, et qui peut aujourd'hui, devant les millions de mutualistes accoutumés à la victoire, en possession de la faveur populaire, et, dans la mesure possible où la faveur populaire le commande, de la bienveillance gouvernementale, peut dire, comme Châteaubriand, devant les cohortes victorieuses du romantisme: « C'est moi qui leur ai ouvert les portes de l'aurore ». (*Applaudissements répétés.*) Oui, Messieurs, c'est Paul Deschanel qui, alors que les mutualistes étaient de bien modestes sires, des travailleurs obligés de solliciter pendant des heures l'audience des chefs de Bureaux dans un Ministère, les a fait asseoir à sa table, sous les lambris dorés du Palais-Bourbon! C'est lui qui, mieux encore, les a fait connaître, par la magnificence de son verbe et la puissance de sa pensée et de son action, qui les a fait connaître, ainsi que leur Œuvre, à la France et au monde entier! C'est lui qui a présidé aux destinées naissantes de cette Fédération Nationale que nous représentons en l'ayant gardé au poste d'honneur, à côté de nous! C'est lui qui a présidé la première conférence publique où l'on fit ce que les journaux appellent « l'éloge des Sociétés de Mendicants », c'est-à-dire de la Mutualité! et où, — vous vous en souvenez, mon cher ami, — mille sapins étaient descendus des

collines pour vous faire honneur et jalonner la route triomphante de nos espérances ! (*Double salve d'applaudissements.*)

Nous n'avons jamais oublié cela !

Nous sommes moins tentés encore de l'oublier aujourd'hui que semble hésiter, osciller la doctrine à laquelle vous nous aviez conduits et dans laquelle nous vous avons résolument suivi, de l'accord possible, de l'alliance nécessaire sous les formes de la prévoyance libre, de l'association privée, avec les Pouvoirs publics.

Pour réaliser les grandes lois de l'hygiène et de l'assurance sociales, hier nous nous demandions si nous n'allions pas dénoncer un contrat dont nous étions à la fois les dupes et les victimes ; si nous allions trouver le courage de continuer, de pousser plus loin l'expérience ? Nous avons besoin plus que jamais de votre parole et de votre aide, mon cher ami, de toutes façons nous ne voulons pas laisser discuter le principe même de la Mutualité qui semblait hors de cause et qui est aujourd'hui mis en question chez nos amis mêmes, dans des organes où nous étions habitués à le voir encourager.

C'est le moment de serrer plus que jamais les coudes ! (*Applaudissements.*)

La Mutualité Française, — il nous est permis de le dire, puisque c'est nous qui lui avons donné son caractère propre et que les autres n'ont fait que nous démarquer, — la Mutualité Française n'est née ni de la réflexion des philosophes, ni des calculs des savants, ni du bon vouloir des législateurs, lesquels se sont bornés une ou deux fois à tracer le cours de l'institution qu'ils trouvaient devant eux ; la Mutualité Française, dis-je, est l'expression du sentiment profond que nous avons, que, pas plus que les autres êtres du monde, les hommes ne sont isolés, que tous nous sommes liés ensemble, puisque les êtres qui font partie de la terre emploient toutes les forces du monde pour une solidarité visible qui est le principe de la science, laquelle repose sur l'unité de l'être. (*Applaudissements.*)

Cette solidarité qui, maintenant, est devenue l'apanage des philosophes, les poètes l'ont sentie avant les théoriciens.

C'est Victor Hugo qui a dit :

Tout souffle, tout rayon, ou propice ou fatal....  
Fait reluire ou vibrer mon âme de cristal,  
Mon âme aux mille voix que le Dieu que j'adore  
Mît au centre de tout comme un miroir sonore.

(*Applaudissements.*)

Puis Sully Prudhomme :

Tout m'attire à la fois, et d'un attrait pareil :  
Le vrai par sa clarté, l'inconnu par ses voiles.  
Un trait d'or frémissant joint mon cœur au soleil,  
Et de longs fils soyeux l'unissent aux étoiles.

(*Applaudissements.*)

Pendant que les poètes cherchaient dans la nature l'expression plastique de cette loi universelle, d'autres, plus soucieux de l'âme, en trouvaient le retentissement dans les crises de la vie sociale. Vous connaissez tous l'admirable sonnet de la *Grève Générale*, où Sully Prudhomme imagine un rêve épouvantable dans lequel les métiers qui groupent les hommes en viennent à s'opposer entre eux, au lieu de coordonner leur effort :

Le laboureur m'a dit, en songe : « Fais ton pain,  
Je ne te connais plus : gratte la terre et sème. »  
Le tisserand m'a dit : « Fais tes habits toi-même »,  
Et le maçon m'a dit : « Prends la truelle en main ».

Vous vous rappelez aussi l'horrible cauchemar qui s'en suit : tous les travailleurs dressés les uns contre les autres, et le Poète, désespéré, implorant en vain une pitié suprême,

Ne trouve que lions debout sur son chemin.

Mais par l'excès même de la douleur, il s'éveille, s'aperçoit que la chimère affreuse s'est dissipée sous la clarté du jour, que chacun travaille à sa place, dans l'intérêt de tous en même temps que dans le sien, et conclut avec un soupir :

Et je compris alors qu'en ce monde où nous sommes  
Nul ne peut se vanter de se passer des hommes.  
Et depuis ce jour-là je les ai tous aimés !

(*Applaudissements répétés.*)

Voilà le fondement de la Mutualité, et ce n'est ni une loi, ni une théorie, ni un système !

Disons sur quelle base va s'établir une société fondée sur un pareil principe : Eh bien, vous le savez, Mesdames et Messieurs, dans cette société se substitue aux secours hasardeux, insuffisants, tardifs de la charité, un régime régulier de droit où chacun contribue aux dépenses prévues pour le

secours de tous, où chacun garde sa part, son titre au bien commun en échange de ce secours et le paie pour tous les autres. Ici, tout le monde est retenu dans les formes d'une Société régulière et responsable, où nul n'est obligé de s'abaisser ni d'abaisser autrui en donnant ou en recevant une aumône qui a perdu ce caractère par la *mutualité*, puisqu'elle est l'exécution du droit que chacun s'est constitué en participant aux charges de tous. (*Applaudissements.*)

Elle fait disparaître la misère et ses servitudes, dont Vauvenargues disait : « que le pire danger est qu'on s'y habitue », ainsi que l'assistance qui les perpétue, en voulant y porter remède. (*Applaudissements.*)

Voilà ce que vous avez fait depuis 1843, en ces 70 années si fécondes d'œuvres et des bienfaits, dont j'ai entendu tout à l'heure le résumé avec une émotion profonde. (*Vifs applaudissements.*)

Aujourd'hui, vous avez fait cela et cela suffirait à occuper une page de choix dans l'histoire de la Sociologie Française ! (*Applaudissements répétés.*)

Mais vous avez fait mieux et c'est ce qui me permet en terminant après avoir rappelé les principes sur lesquels reposent les sociétés normales d'invoquer des considérations sentimentales. Dans les sociétés comme la vôtre, il y a une grande place pour le cœur, celle de la solidarité; l'idéal serait que tout le monde, hommes et femmes, soient capables de coopérer à la caisse qui va les protéger contre tous les risques de la vie. Vous savez bien qu'il y a des malchances qui ne sont pas toujours imputables à celui qui en souffre et qui, même quand elles lui sont imputables, méritent d'être secourues, car « c'est être innocent que d'être malheureux ». (*Profonde sensation.*) Vous êtes habitués au régime du droit, vous qui avez voulu exclure de vos bienfaits et la bassesse, et la dépréciation, et l'orgueil, — et si la superbe ligne de conduite que vous avez suivie est supérieure à la charité, vous avez cependant maintenu la BIENFAISANCE. En la faisant passer par le canal de cette association de prévoyance, vous en avez changé le caractère, vous en avez fait une chose auguste ! C'est un complément de prévoyance qui va jusqu'à ceux qui, n'ayant pas eu le courage ou la force de ne pas être prévoyants, se trouvent compris, englobés dans le domaine de la solidarité. (*Applaudissements.*)

Il fallait, Messieurs, qu'en faisant cela, qu'en nous inclinant vers ceux qui souffrent, ayant pris avec nous l'engagement de porter leur tâche, mais n'en ayant pas été capables, qu'en acceptant le concours des plus aisés d'entre nous, il fallait qu'on acceptât le concours de la société qui est éminemment intéressée à une pareille opération de salubrité, qu'on sût que nous sommes

fidèles à la pensée dont nous sommes nés, et c'est avec stupeur que j'ai vu dénoncer les mutualités comme des « Sociétés de Bienfaisance, S. M. cela veut dire Sociétés de Mendiants » ! Jamais nous n'aurons de meilleure occasion qu'aujourd'hui de protester contre une pareille calomnie ! (*Vifs applaudissements.*)

Savez-vous ce que nous faisons ?

Dans les sombres forêts de l'humanité ou dans les voussures pleines d'humidité où grelottent les êtres qui y ont été jetés, nous allumons un bûcher pour que tout le monde vienne s'y chauffer, et pour entretenir ce bûcher, il faut bien que nous demandions des bûches à allumer, et ce seront les malheureux qui profiteront de la chaleur qui va en sortir. Nous nous empressons à les servir, sûrs d'être fidèles à l'esprit de solidarité, sûrs surtout d'être fidèles à l'esprit de notre patrie, à l'intérêt de l'Humanité que nous ne séparons jamais de celui de la France. (*Applaudissements répétés.*)

Aussi, avec une double joie, et parce que vous êtes des Mutualistes bienfaisants, parfaits, et parce que vous faites de la *prévoyance* assistante, et parce que vous faites de l'*assistance* prévoyante, je lève mon verre à votre admirable Société et à ceux qui en ont la garde !

M. le Président Dorville remercie M. Mabilleau au nom de la *Bienfaisante Israélite* au milieu d'une salve d'applaudissements.

M. le Président DESCHANEL s'exprime en ces termes :

MESDAMES ET MESSIEURS,

Je suis profondément touché du grand honneur et du grand plaisir que vous voulez bien me faire aujourd'hui.

Vous m'avez envoyé un ambassadeur auquel vous comptiez bien que je ne saurais pas résister, c'est l'homme excellent, le grand philanthrope qui répand partout ses bienfaits, notre ami Van Brock. (*Applaudissements.*) Il m'a dit : « Venez à la *Bienfaisante Israélite*, vous ne regretterez pas l'heure que vous aurez passée au milieu de tant de bons citoyens ». Il ne m'avait pas dit qu'il y aurait tant de femmes charmantes, douce surprise ! Il a ajouté : « Vous verrez là des Israélites qui recueillent des fonds israélites, mais qui en font profiter tout le monde, toutes les confessions, toutes les opinions, catholiques, protestants, libres-penseurs ». (*Applaudissements.*) Nous en savons quelque chose, n'est-ce pas ? mon cher Van Brock, au *Sauvetage de l'Enfance* que j'ai l'honneur de présider. Et je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte de vous apporter, au nom de cette association, l'hommage de notre gratitude. (*Vifs applaudissements.*)

C'est pour moi une bonne fortune, en ce 70<sup>e</sup> anniversaire de votre fondation, de saluer l'homme qui vous donne tout son cœur, toute son intelligence, tout son dévouement, M. Léon Dorville, et je suis sûr de répondre à ses sentiments comme aux vôtres, en évoquant ici la mémoire de son père Armand Dorville et de ses successeurs, Abraham Créhange et Gustave Dalsace. (*Applaudissements prolongés.*)

Et vous me permettrez de saluer aussi votre doyen, M. Jonas Haas (*Applaudissements*), dont nous entendions tout à l'heure la lettre si éloquente. Il nous a émus, non seulement par son cœur toujours jeune, mais aussi parce qu'il évoquait ici le souvenir de sa terre natale. Notre fête est complète, puisque l'Alsace y est présente ! (*Vifs applaudissements*).

Je regrette, comme vous, l'absence de mon illustre ami Léon Bourgeois et je lui adresse, en notre nom à tous, nos vœux pour son prompt rétablissement. (*Applaudissements prolongés.*)

Je suis heureux de rencontrer ici mes collègues, mes amis du Sénat et de la Chambre, et mon éminent confrère de l'Institut, M. le baron Edmond de

Rothschild (*Applaudissements*), toujours prêt lorsqu'il y a une infortune à secourir, une belle œuvre à fonder, à soutenir ou à aider.

Et enfin, mon cher Mabileau, mon cher vieux compagnon de luttes, vous dites que c'est moi qui vous ai ouvert les portes de l'aurore ! Non ! non ! c'est vous qui m'avez ouvert les portes de l'aurore ! (*Applaudissements.*)

Et voici que la France, que l'Europe ne vous suffisent plus, vous allez conquérir maintenant les Amériques, vous êtes devenu, en quelque sorte, le législateur social des jeunes Républiques du Nouveau Monde.

Ah ! je voudrais bien que vous fissiez profiter un peu la France de vos talents de législateur ! Je voudrais bien vous appeler, non plus seulement mon cher ami, mon cher confrère, puisque vous êtes correspondant de l'Institut, mais aussi mon cher collègue. Allons ! laissez-vous tenter, prenez mon bras et passez avec moi le pont de la Concorde ! (*Vifs applaudissements.*)

Vous vouliez bien rappeler tout à l'heure ce banquet que j'avais le plaisir d'offrir aux mutualistes, au lendemain du vote de la loi de 1898. C'est en suivant vos conseils, en recueillant vos indications si éclairées que je leur disais alors : Nous sommes deux millions, nous possédons 220 millions ; si nous sommes unis et sages, dans dix ans nous serons quatre millions et nous aurons doublé notre capital. Il y a quinze ans de cela, et aujourd'hui nous sommes six millions, et nous n'avons pas doublé notre capital, nous l'avons triplé. Et soyez tranquille, mon cher ami, ne vous exagérez pas quelques attaques de la presse, il n'y a pas de pouvoir dans une démocratie qui puisse arrêter l'essor de six millions de braves gens. (*Vifs applaudissements.*)

Dans ce grand mouvement si puissant, si original, la *Bienfaitante Israélite* a tenu brillamment sa place. Vous avez commencé avec 22 membres et 136 francs ; vous êtes aujourd'hui 1.500 et vous marchez vers le million. Et chaque jour, vous réalisez un progrès nouveau.

Vous venez de me faire un honneur qui m'a beaucoup touché, en donnant mon nom à votre *Caisse de Prêts*. (*Applaudissements prolongés.*)

D'où vient que cette admirable institution du *Prêt d'honneur*, si conforme à la générosité française, ait tant de peine à s'acclimater dans notre pays ? Il semble, cependant, que la Société de Secours Mutuels soit un milieu propice à l'éclosion de pareilles œuvres, puisqu'une des principales difficultés est l'enquête préalable sur la solvabilité de l'emprunteur et qu'ici tout le monde se connaît. Vous savez quelles admirables institutions ont été fondées en Allemagne et en Italie, vous connaissez l'œuvre de notre illustre ami M. Luzzatti, que M. Léopold Mabileau a si bien décrite dans un beau livre.

Il faut bien le dire, c'est la législation française qui nous arrête. D'abord, l'article 1<sup>er</sup> de la loi de 1898, notre Charte, ne prévoit pas les *Prêts d'honneur*, les *Prêts gratuits*. Je sais bien qu'on est arrivé à compléter la loi par voie d'interprétation; il n'en est pas moins vrai que, surtout dans les commencements, les mutualistes, ne sachant au juste à quoi s'en tenir sur les intentions des pouvoirs publics et des tribunaux, avaient quelque défiance.

Mais le principal obstacle est dans notre législation sur les *caisses d'épargne*. Vous savez qu'en Allemagne et en Italie, les caisses d'épargne peuvent faire des avances aux institutions qui organisent le *crédit populaire*.

Oh, je ne demande pas qu'on réveille nos cinq milliards de dépôts; je connais trop la timidité ou, si vous l'aimez mieux, la prudence française; mais où serait le risque, si les 180 millions de la fortune personnelle des caisses, au lieu de s'engloutir dans les caisses du trésor, retournaient au peuple par mille canaux fertilisants, pour féconder son travail?

C'est vous, je crois, mon cher Mabileau, qui avez employé cette image frappante: le système veineux apporte la vie au cœur, mais le système artériel, obstrué, ne le renvoie pas aux membres.

Malgré les obstacles de la loi, la libre initiative de nos mutualistes a déjà réussi à créer le crédit populaire, mais sur quelques points trop rares.

Je suis allé, il y a quelques années, applaudir aux progrès de la Caisse de Crédit gratuit, fondée par M. Vermont, à l'*Emulation chrétienne* de Rouen. (*Applaudissements.*)

A Menton, M. Rayneri a suivi les traces de M. Luzzatti. A Saintes, la Société de Secours Mutuels des Sapeurs-Pompiers a pu, au moyen d'une modique somme de 600 francs qui sort et qui rentre constamment, prêter, en cinq ans, 7.000 francs à 600 personnes. (*Applaudissements.*)

Si le succès de votre institution nouvelle égale la joie que vous m'avez faite en lui donnant mon nom, je vous assure que sa prospérité sera sans égale. (*Applaudissements.*) Vous n'aurez pas seulement accru la somme de bien que vous répandez autour de vous, vous aurez, je l'espère, incité le législateur français à montrer un peu plus de hardiesse et à suivre l'exemple des peuples voisins.

Mais les bienfaits d'ordre matériel ne sont pas les seuls, il en est d'autres, non moins admirables.

Les uns nous disent: « Vous exagérez la vertu du principe mutualiste, vous vous préparez des déceptions ». D'autres nous disent: « La mutualité est la solution de la question sociale ». Je crois qu'il y a là deux exagérations en sens inverse. Non! vous ne vous préparez pas des déceptions, si vous vous

conformez aux lois et aux règles de l'expérience, de la raison et de la science. Et d'autre part, non ! je ne crois pas que la mutualité soit la solution, l'unique solution de la question sociale. Il n'y a point de panacée, et c'est l'honneur de la vie humaine que le moindre progrès, le moindre acheminement vers un peu plus de justice et un peu plus de bonheur coûte beaucoup d'efforts et de peines ; mais ce qui est vrai, c'est que l'idée qui nous réunit ici est une de celles qui, en un siècle, auront le plus modifié la face de la société française ; c'est un puissant instrument de sécurité et de concorde. La question sociale n'est pas seulement une question matérielle, la question du pain, c'est aussi une question intellectuelle et morale. Or, vos sociétés sont des foyers d'éducation civique. Lorsque des citoyens ont appris à discuter eux-mêmes leurs affaires, à toucher du doigt les difficultés de la pratique, à traiter des questions aussi complexes et aussi délicates que celles des pensions et des retraites, par exemple, il est désormais impossible que leur raison soit accessible à la violence et à la chimère. Partout où brille une mutualité prospère, la guerre des classes est frappée à mort. (*Profonde sensation, vifs applaudissements.*)

Et l'association joue aussi un rôle moral. Tel qui, avant d'y entrer, n'avait eu peut-être que la notion d'un intérêt plus ou moins étroit, la notion de l'intérêt individuel, ou d'un intérêt un peu plus large, mais égoïste encore, la notion de l'intérêt familial, voit briller à ses yeux un intérêt plus haut, plus large, celui de la collectivité dont il fait partie et par conséquent de la société tout entière. Il sait qu'il peut compter sur les autres, à la condition que les autres puissent aussi compter sur lui ; et par là, vos associations deviennent les plus solides assises de la nation, parce qu'elles contribuent à développer la vertu républicaine par excellence, la *fraternité*. (*Applaudissements prolongés.*)

Enfin, et c'est là peut-être, par dessus toutes les autres, la raison qui m'entraîne vers vous d'un irrésistible élan de mon cœur, vos associations sont des foyers d'union civique et de concorde nationale, et c'est de cela surtout, à cette heure, que la France a le plus besoin pour accomplir les grandes œuvres que le destin a imposées à notre génération. Et s'il est toujours noble et beau de travailler à l'union et à la puissance de son pays, qu'est-ce donc lorsque ce pays n'est pas seulement la motte de terre quelconque où l'on a vu le jour, lorsqu'il est une des cités lumineuses du droit et de l'art, une des patries éternelles de l'esprit humain, comme Athènes, Rome, Londres ou Paris.

Mais la France, elle, a été toujours l'initiatrice des idées les plus géné-

reuses, le champion des plus nobles causes; toujours elle a été l'héroïne désintéressée de la justice et la bienfaitrice de l'humanité.

Continuez donc votre œuvre, car travailler, dans des associations comme la vôtre, à accroître l'union et la force de notre incomparable et adorée patrie, c'est encore le meilleur moyen, voyez-vous, de servir la cause de l'humanité et du droit éternel!

Je bois à votre Société, à son Président, à ses membres, à leurs familles, à leur bonheur. (*Salves d'applaudissements.*)

La péroraison du discours du Président de la Chambre fut couverte d'applaudissements frénétiques et c'est en présence de tous les assistants debout qu'il reçut des mains de notre Président la plaquette de la *Bienfaitrice Israélite* exécutée par l'éminent artiste, notre collègue, Emmanuel Hannaux; puis, tandis qu'accompagné des organisateurs de la fête il se retirait, les membres de notre Société rejoignaient nos invités dans la grande salle des fêtes du premier étage, transformée en salle de théâtre. Et le spectacle commence:

Mademoiselle Hélène Valabrègue joue merveilleusement du Schumann et du Debussy. Le chansonnier Enthoven vient jeter une note de gaité folle dans l'assistance. Puis c'est le grand art: Mlle Courbières, Mlle Daumas, M. Cerdan, de l'Opéra, Mlles Suzanne et Blanche Mante, Mlle Léa Piron et M. Bourdel des ballets de l'Opéra. Puis la Comédie Française, représentée par Mlle Dussane et MM. Georges Berr, Brunot et Jacques de Féraudy; ils tiennent l'assistance sous le charme et, malgré l'ampleur du programme, Georges Berr est obligé de dire et de redire des monologues; il s'y prête d'ailleurs avec la meilleure grâce du monde; il n'oublie pas sans doute que s'il est sociétaire de la Comédie Française, il est également fils d'un de nos plus anciens et regrettés sociétaires de la *Bienfaitrice Israélite*, et nous savons qu'il est attaché de tout cœur à notre Société; puis, la fille d'un de nos sociétaires, Mlle Madeleine Franck, exécute, avec une grâce et un talent consommés, une mazurka et une étude de Chopin; Mlle Odette de Fehl se fait longuement applaudir en disant « Moïse », le beau poème de notre coreligionnaire Edmond Fleg. De même notre jeune ami Pierre Stenger, qui fait rendre à son violon de délicieux accents en exécutant une « Polonaise » de Wienawski. Les jeunes étaient d'ailleurs fort bien représentés à notre fête, du côté des artistes comme du côté des auteurs, et l'Opéra, après avoir chanté du Schumann, du Wagner, du Léoncavallo et du Paul Vidal, nous donna en première audition, par la voix délicieuse de Mlle Daumas, trois mélodies sur les poèmes d'Albert Samain, composées par un de nos brillants sociétaires, M. Alfred Kullmann. Il était bien tard quand sur la fin de l'après-midi, Mlles Lucie Vauthrin et Rachel Launay et M. Tarquini d'Or, de l'Opéra-Comique, viennent jouer « Pomme d'Api » d'Offenbach; le spectacle avait été si attrayant que nombreux étaient encore les assistants qui acclamèrent les artistes de l'Opéra-Comique comme ils l'avaient fait pour ceux de l'Opéra, de la Comédie

Française et pour tous les artistes qui avaient bien voulu nous prêter leurs gracieux concours, et ce n'est qu'à sept heures que le concert prit fin, clôturant gaiement cette belle fête commémorative de notre Société, qui laissera dans l'esprit de chacun de ceux qui y ont assisté un souvenir durable et, dans leur cœur, un sentiment de juste fierté: celui d'avoir l'honneur de faire partie de la *Bienfaisante Israélite*.

\*  
\* \* \*

Avant la matinée artistique, une surprise était réservée à notre cher Président: en présence de tous (un millier de personnes environ), notre premier *Vice-Président* BERNARD HAAS se lève et, très ému, prononce l'allocution suivante:

Mon cher Président,

Lorsque les membres du Conseil prirent la résolution, et cela, à votre insu, de désigner leur Vice-Président et doyen pour vous adresser, au nom de la *Bienfaisante*, sa reconnaissance et ses remerciements, pour le développement dont elle vous est redevable, je vous avoue que je déclinais, tout d'abord, cette offre, ne me reconnaissant nul talent oratoire, surtout en une circonstance aussi solennelle, et devant un auditoire si nombreux et si choisi.

Toutefois, son insistance fut telle et l'indulgence de tous tellement assurée que je me sentis désarmé.

Il n'y a que vos collaborateurs, mon cher Président, qui soient en mesure de connaître le degré de travail que vous fournissez chaque jour, l'ardeur que vous apportez à développer et à perfectionner l'œuvre de vos éminents et regrettés prédécesseurs.

Toujours en quête d'innovations, afin d'apporter un peu plus de soulagement à la misère, vous cherchez pour le relèvement des deshérités, les moyens propres à ménager la susceptibilité de celui qui reçoit, assez éprouvé déjà lui-même d'avoir à recourir à la charité.

Quel noble sentiment vous anime lorsque vous exposez à vos collègues une infortune qui vous est signalée! Avec quel cœur vous plaidez sa cause! Avec quel empressement ils vous suivent, et s'il arrive parfois que votre attention soit attirée sur l'insuffisance de nos ressources, vous savez toujours à quelle porte frapper pour trouver le généreux donateur.

Nous ignorons leur nombre, à ces Mécènes que vous tenez en réserve, nous ignorons également la façon dont vous savez les découvrir, mais ce que

nous savons bien, c'est qu'aucune infortune légitime, fût-elle importante et dépassant nos ressources, ne reste, grâce à vous, sans soulagement.

Voilà, non loin de trente ans, dont vingt-trois de présidence que vous exercez ce noble apostolat, et que, pionnier infatigable, vous paraissez toujours peu satisfait de l'œuvre accomplie, cherchant, sans cesse, de nouveaux moyens propres à améliorer le sort des humbles.

J'espère, mon cher Président, que vous voudrez bien permettre à tous les membres de la *Bienfaisante Israélite*, d'offrir au champion d'une cause sainte et noble entre toutes, un faible tribut de leur admiration et de leur reconnaissance. Nous souhaitons que l'image même de la Patrie, de la Fraternité et de la Charité que représente l'œuvre d'art, burinée par l'éminent artiste qu'est Maître Hannaux, soit douce à votre cœur, et vous rappelle à tout jamais les vœux que nous formons pour votre bonheur et celui de tous les chers vôtres.

Nous vous prions d'accepter cette médaille comme une marque ineffaçable d'admiration et de reconnaissance, non seulement de tous les membres de notre Société, mais aussi de tous ceux, qui grâce à votre concours, ont été tirés de la misère, et qui ne manqueraient certes pas, s'ils pouvaient être parmi nous, de joindre leurs voix à la nôtre.

Permettez-moi, en terminant, mon cher Président, de vous dire, au nom de nos Collègues, le plaisir que nous aurions tous, à voir une plus haute autorité que la nôtre récompenser vos mérites, en vous témoignant officiellement les remerciements qui vous sont dûs pour les éminents services que vous avez rendus à la Bienfaisance et à la Mutualité.

Le Président Dorville, en quelques mots, comme il sait les trouver en toutes circonstances, improvise une réponse pleine de charme et d'émotion, et donne une fraternelle accolade à son cher ami et Vice-Président Bernard Haas au milieu des applaudissements de l'assemblée.

\* \* \*

Notre fête du 70<sup>e</sup> anniversaire n'aurait pas été complète si, au milieu de nos réjouissances, les malheureux n'avaient pas eu leur part. L'appel adressé par le Conseil à ses sociétaires qui, comme toujours, ont répondu avec empressement, nous a permis de distribuer le même jour des secours exceptionnels à plus de 450 familles avec les 3.500 francs que nous avons reçus à leur intention.



En exprimant à tous nos généreux collègues les remerciements émus de la *Bienfaisante Israélite*, tant pour leur libéralité que pour l'éclat inusité qu'ils ont donné par leur présence et celle de leur famille à notre brillant anniversaire, le Conseil et son Président ne font que remplir un strict et simple devoir. Ils sont heureux, en les félicitant, de leur dire combien de tout cœur ils leur sont reconnaissants.

Qu'il soit permis au Président de remercier chaleureusement les membres de la Commission et tout particulièrement MM. René Schiller, Alphonse Ochs, Emile Leven et notre cher Archiviste Elie Scheid qui, bien que ne faisant pas partie de la Commission, lui a donné son concours le plus actif et le plus dévoué.

En souvenir de notre fête et comme témoignage de reconnaissance, une médaille commémorative a été remise à M. Léon Bourgeois, à M. Mabileau, à M. le Baron Edm. de Rothschild, à notre doyen M. Jonas Haas et à nos membres perpétuels. La même médaille, gravée à la mémoire de nos membres perpétuels décédés, a été remise, par décision du Conseil, à leur famille.

---

Une triste nouvelle est venue quelques jours après notre fête assombrir notre joie. Avec une douloureuse surprise nous apprimes le décès, survenu subitement, de notre cher ami et vaillant collaborateur Gaston Van Brock. Il n'est que juste, en rendant compte de notre fête, à la réussite de laquelle il a contribué avec tant de dévouement et de cœur, que la *Bienfaisante Israélite* paie à sa mémoire un tribut de regrets et de reconnaissance et conserve précieusement dans son livre d'or le nom de cet homme de bien qui a voué la plus grande partie de son existence à l'humanité et à ceux qui souffrent.

---

## Rapport de M. René SCHILLER

*Président de la Commission des Fêtes du 70<sup>e</sup> Anniversaire*

MESDAMES,

MES CHERS COLLÈGUES,

Bien que votre Conseil d'administration ait tenu, pour commémorer la fondation de notre Société, à vous réunir aujourd'hui, en Assemblée générale, il n'y a pas, exactement, heure par heure, 70 ans que notre Société existe puisque nos prédécesseurs, convoqués au nombre de onze chez l'un d'eux, Constantin David, ne s'y rendirent qu'à sept heures du soir. C'était le jeudi 26 octobre 1843. Nos aînés, quoique peu nombreux, firent, à cette première séance, de la bonne besogne, puisque, en se séparant, ayant cru fonder sous le nom de *Bienfaisante* une réunion d'amis destinés à se venir mutuellement en aide et à porter secours à des coreligionnaires dans l'indigence ou atteints par la maladie, ils avaient, tout simplement, fondé la Société considérable qu'est devenue la *Bienfaisante Israélite* et qui, pour un grand nombre d'entre nous, appartenant à d'autres groupements mutuels ou à d'autres sociétés de bienfaisance, est la Société par excellence dont ils sont fiers de faire partie.

Je n'ai pas à vous faire l'historique de la *Bienfaisante*, mais je ne puis m'empêcher de détacher de cette période de début de notre association, une grande figure: celle d'Armand Dorville, le père de notre cher Président actuel, qui fut, lui-même, Président de la Société de 1843 à 1858, et celles de ses successeurs, Abraham Créhange et Gustave Dalsace qui furent, à des titres divers, des chefs remarquables, conduisant à la conquête du bien par la mutualité, la bienfaisance et l'esprit de solidarité humaine, les troupes de plus en plus nombreuses qui composent l'ensemble de la Société.

Pour bien saisir tous les progrès accomplis par la *Bienfaisante Israélite*, il existe un travail admirable fait, pour ainsi dire, au jour le jour, et qui est dû à la plume de notre archiviste Elie Scheid; un autre vient le compléter heureusement, c'est celui qui vous a été distribué l'année dernière. Là il n'y a, pour ainsi dire, que des chiffres et des statistiques et s'il ne s'en dégage pas cette sorte de poésie mélancolique qui vient mettre en relief, avec toutes leurs qualités de grands orateurs, d'hommes de bien du plus pur mérite et de mutualistes ayant, pour ainsi dire, inventé la mutualité avant qu'elle existât officielle-

ment dans notre pays, si grâce à Elie Scheid, nous pouvons faire revivre les grandes figures d'Armand Dorville, de Gustave et de Félix Dalsace, et des Grands Rabbins Isidor et Zadoc Kahn, grâce à notre Vice-Président et ami Mannheim et à notre infatigable et dévoué Trésorier Albert Lévy, nous avons pu toucher du doigt la marche ascendante de notre Société, tous les progrès accomplis depuis 70 années qu'elle existe, et tous les bienfaits qu'elle répand autour d'elle aux malheureux qui viennent frapper à sa porte quelles que soient leur origine ou leurs pratiques religieuses, sans négliger de remplir ses obligations de Société de secours mutuels, et sans oublier, par sa Caisse de Mutualité extraordinaire, de venir en aide à ceux des membres de notre association, trop nombreux, hélas ! que nous trouvons dans l'infortune.

C'est dans le but de commémorer cette vitalité de notre Association et de fêter, tous ensemble, ses 70 années d'existence, que notre Président, au cours de notre dernière Assemblée générale, vous annonçait, aux applaudissements de tous, que des fêtes seraient données cette année ; par ses soins, une plaquette, dont vous pouvez admirer la reproduction, a été demandée à un artiste éminent, notre distingué collègue M. Hannaux ; cette plaquette sera distribuée à tous nos membres perpétuels, elle sera aussi donnée en hommage de gratitude en votre nom à tous ceux qui, appartenant ou non à notre Société, auront aidé, par leur générosité ou par leur appui moral, à accroître son patrimoine ou à grandir son autorité et son influence.

Pour répondre aux désirs exprimés par un grand nombre d'entre vous, votre Conseil a désigné une Commission de fêtes et lui a donné pour mission d'organiser soit un banquet, soit une Assemblée générale suivie d'une réception et d'une soirée artistique, soit un bal. Cette Commission s'est réunie plusieurs fois dans le courant de l'année ; l'idée d'un banquet suivi d'une matinée artistique a réuni le plus grand nombre de suffrages, mais de grosses difficultés ont surgi ; la première, c'est que désirant donner cette fête précisément au jour anniversaire de la fondation de la *Bienfaisante Israélite*, c'est-à-dire aujourd'hui, le temps manquait (les absences par suite des grandes vacances étant nombreuses) pour l'organiser et surtout pour trouver une personnalité en vue pour la présider.

Nous connaissons vos sentiments à tous ; nous savons que, pour présider une fête de ce genre, vous vouliez, non pas un des nôtres, je veux dire, par là, un membre de notre Société (bien que nous ayons la faculté de choisir dans son sein des hommes de grande valeur, de haute culture, occupant même des places marquées soit dans les administrations de l'Etat, je dirai plus, parmi les membres du Gouvernement), il nous fallait un étranger à la Société venant par l'appui de son autorité, de son nom et de sa parole, nous féliciter de vivre depuis si longtemps d'une vie si exemplaire et si active.

De même que nous avons eu la bonne fortune, lors de notre cinquantenaire, de voir notre banquet présidé par M. Henri Monod, délégué et remplaçant M. Charles Dupuy, Président du Conseil des Ministres, retenu aux fêtes inoubliables de Toulon, nos vœux s'étaient portées sur un homme considérable qui, s'il n'est pas à l'heure actuelle, le premier personnage de notre pays, a su gagner

les suffrages de tous ses concitoyens qui, de plus, a été Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, j'ai nommé M. Léon Bourgeois.

Voici la lettre qu'au mois de juin nous avons reçue de M. Léon Bourgeois, lettre transmise par notre distingué collègue, Van Brock, dont je n'ai pas besoin de faire connaître l'intérêt qu'il porte à tout ce qui touche à notre Société.

« Oger, le 2 Juin 1913.

« Cher Monsieur Van Brock,

« Vous savez combien je serais heureux de répondre à un désir de vous, et de donner, en présidant effectivement la grande fête de la *Bienfaisante Israélite*, un témoignage de ma sympathie personnelle pour une œuvre dont vous me faites connaître les grands services. Malheureusement, vous savez que la présidence des réunions de ce genre m'est de plus en plus interdite par les médecins. Je n'ose pas croire que, d'ici au mois de Novembre, ma santé sera suffisamment rétablie pour me permettre d'enfreindre leurs prescriptions.

« Je vous demande donc de m'excuser auprès de M. Dorville en lui donnant mes raisons et en lui disant tous mes regrets. Si mon nom, à défaut de ma présence, pouvait être utile à la *Bienfaisante*, il va sans dire que je vous le donne sans aucune réserve et que l'on pourrait annoncer que le banquet a lieu soit sous ma présidence d'honneur, soit sous mon patronage ou sous telle autre forme à votre choix. Je marquerai ainsi pour l'œuvre *la Bienfaisante*, très nettement, mon estime et ma sympathie.

« Croyez-moi, cher Monsieur Van Brock, bien cordialement à vous.

(Signé): « LÉON BOURGEOIS ».

A défaut de M. Léon Bourgeois, nos vues se sont portées vers un membre du Gouvernement.

Après des visites et des démarches de notre Président, voici la lettre qu'il recevait, le 20 Septembre, de M. le Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale :

« Paris, le 20 Septembre 1913.

« Monsieur le Président,

« Vous avez bien voulu me demander de présider l'Assemblée générale que tiendra la *Bienfaisante Israélite* le 26 Octobre prochain, à l'occasion de l'anniversaire de sa fondation.

« J'aurais été particulièrement désireux de pouvoir donner cette marque de sympathie à votre Société. Mais je m'en trouve absolument empêché par des engagements antérieurs, et je vous en exprime mes bien vifs regrets.

« Je me ferai, du moins, bien volontiers, représenter à la cérémonie que vous organisez, par un fonctionnaire de la Direction de la Mutualité.

« J'ai été très sensible, Monsieur le Président, à la délicate attention que vous avez eue de me proposer de retarder votre Assemblée générale pour me permettre d'y assister. Mais je comprends le légitime désir de la Société de commémorer sa fondation et je ne voudrais nullement que la date choisie fût changée.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

(Signé) : « CHÉRON,

« Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale. »

Vous voyez, mes chers collègues, que du 20 Septembre au 26 Octobre, nous n'avions plus le temps d'organiser une fête digne de la *Bienfaisante Israélite*.

Au cours de nos dernières réunions, voici sur quoi la Commission des fêtes et votre Conseil d'Administration sont tombés d'accord et ce que nous avons l'honneur de vous proposer :

L'Assemblée générale annuelle se tiendra le 26 octobre 1913.

Un grand banquet (déjeuner suivi d'une matinée artistique) aura lieu sous la présidence (si c'est possible) d'une haute personnalité étrangère à la Société.

Dans ce cas, votre Bureau y invitera, outre les membres du Gouvernement, les chefs des grandes administrations publiques et les Présidents des grandes fédérations de secours mutuels et nos sociétaires jouissant de la pension de retraite. A ce banquet, dont la cotisation sera minime (pour permettre au plus grand nombre d'entre nous d'y assister), des cartes d'invitation seront à la disposition de tous les membres de la Société pour leurs familles, c'est-à-dire, le cas échéant, pour leurs femmes et leurs enfants non mariés.

La réception avec matinée artistique qui suivra le banquet, sera gratuite et destinée à nous procurer le plaisir de voir se joindre à nous ceux de nos collègues qui n'auront pas pu ou pas voulu participer au déjeuner.

Et pour cela nous venons vous demander un crédit destiné à couvrir les frais divers, notamment ceux de la matinée artistique et ceux des invitations que nous croirons devoir faire à notre banquet. Ce crédit, dans notre pensée, doit être de cinq à six mille francs. Bien que nous ayons le droit de le créer puisqu'en somme cette fête, outre le plaisir que nous y prendrons, les uns et les autres, peut être donnée sur les frais de propagande, ce crédit nous n'avons pas osé le créer.

Si, dans votre Conseil, nous savons distribuer largement, sans vous consulter, tous les dons que nous recevons et vider sans cesse notre caisse de bienfaisance avec la tranquille assurance de la voir se remplir à nouveau presque instantanément; si nous consentons des prêts, si nous faisons des versements de mutualité extraordinaire, en nous contentant de venir vous rendre des comptes aux seules Assemblées générales annuelles, il n'en va pas de même pour des dépenses de cette nature. Nous avons eu des scrupules... cela ne nous empêche pas d'ailleurs de vous demander cette ouverture de crédit en toute confiance.

Nous vous demandons également, en dehors du Conseil, de nous désigner des collègues de bonne volonté qui voudraient bien nous aider à faire de cette fête commémorative de la *Bienfaitante Israélite*, une fête digne de son nom, digne aussi de tous les membres qui la composent.



# Mouvement des trois Caisses de la « Bienfaitante Israélite »

DEPUIS SA FONDATION 1843 - 1913

ANNÉES	MUTUALITÉ		MUTUALITÉ EXTRAORDINAIRE		BIENFAISANCE		OBSERVATIONS
	Recettes Générales (1)	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	DONS ET LEGS	DÉPENSES	
1843 à 1858	50.983 70	19.395 05	25 »	50 »	3.221 15	26.323 80	Présidence <b>Armand DORVILLE</b>
1859 à 1876	205.819 40	84.137 75	250 »	3.875 »	12.112 60	70.027 »	Présidence <b>Abraham CRÉHANGE</b>
1877 à 1890	409.144 85	165.087 65	7.940 »	58.570 85	97.265 65	169.318 20	Présidence <b>Gustave DALSACE</b>
1891 à 1902	568.400 58	308.716 82	34.118 45	101.405 85	302.473 79	424.114 32	
1903	51.275 49	26.855 65	2.386 »	8.406 45	38.669 59	49.218 03	
1904	51.228 10	26.461 20	3.995 »	11.125 45	32.040 24	40.208 85	
1905	50.076 39	27.676 55	2.580 »	7.512 70	29.003 49	40.809 10	
1906	50.037 02	22.615 30	2.571 »	7.430 05	25.265 45	37.271 70	
1907	52.070 13	30.023 85	2.500 »	6.682 »	35.605 71	45.941 »	
1908	51.449 88	30.483 75	1.980 »	7.871 30	31.217 04	39.942 25	
1909	50.726 22	28.656 35	1.180 »	6.753 40	24.388 01	35.104 20	
1910	50.507 70	28.970 60	1.170 »	6.536 10	92.411 58	96.897 60	
1911	51.910 68	27.164 45	650 »	8.602 35	28.013 64	39.277 45	
1912	55.125 74	29.168 15	2.545 »	13.859 45	39.934 98	51.243 50	
1913	56.068 77	32.769 40	3.485 »	25.363 35	52.813 64	63.720 55	
<b>Totaux . .</b>	<b>1.804.824 65</b>	<b>888.182 52</b>	<b>67.375 45</b>	<b>274.044 30</b>	<b>844.436 56</b>	<b>1.229.417 55</b>	(1) Les recettes de la Mutualité comportent, outre le montant des cotisations dont 1/4 appartiennent à la Mutualité Extraordinaire et 1/4 à la Caisse de Bienfaisance, l'intérêt des fonds et des valeurs déposés à la Caisse des Dépôts et Consignations au compte «Fonds Libres»

Les fonds inaliénables déposés à la Caisse des Retraites ne sont pas compris dans ce tableau.

(1) **Actif de la Société au 31 Décembre 1913**

ANNÉES	CAPITAL disponible appartenant à la Mutualité	CAPITAL inaliénable appartenant à la Caisse de Retraites	TOTAL DE L'ACTIF
1843-1858	12.967 65	3.093 85	16.061 50
1859-1876	72.737 95	29.493 90	102.231 85
1877-1890	182.514 45	97.892 75	280.407 20
1891-1902	260.760 11	228.561 74	489.321 85
1903	268.611 06	242.708 98	511.320 04
1904	278.078 90	257.530 79	535.609 69
1905	283.740 43	270.009 89	553.750 32
1906	294.296 85	281.207 14	575.503 99
1907	301.825 84	293.708 14	595.533 98
1908	308.175 46	309.109 52	617.284 98
1909	313.955 74	324.847 13	638.802 87
1910	325.640 72	341.257 99	666.898 71
1911	331.170 79	357.396 63	688.567 42
1912	334.505 41	370.178 57	704.683 98
1913	325.019 52	387.379 31	712.398 83

(1) Le tableau d'autre part comprend les **Cotisations perpétuelles** et les valeurs appartenant à la **Caisse de Bienfaisance** non comprises dans l'actif et évaluées au cours du 31 décembre 1913 à la somme de frs 180.081.

# Cotisations perpétuelles et Valeurs appartenant à la Caisse de Bienfaisance

(Évaluées dans l'actif comme mémoire)

## Rentes Inaliénables

Servant de Cotisations aux Membres perpétuels

2,136 francs de rente 3 0/0, représentés par 89 titres de 24 francs pour les Cotisations de :

### Membres décédés

MM. Armand DORVILLE.  
Maurice DALSACE.  
Arnold BERLYN.  
Simon SCHLOSS.  
Salomon WITTLICH.  
Gustave LÉVY.  
Félix DALSACE.  
Charles MONTEAUX.  
Joseph DENNERY.  
César BLOCH.  
Gustave DALSACE.  
Eugène A. ARON.  
Lazard ISIDOR.  
Lazare MEYER.  
Abraham CRÉHANGE.  
Oulry GODCHAUX.  
Henry PICART.  
Victor SAINT-PAUL.  
Moïse WOOG.  
Simon HAAS.  
Léopold CAHN.  
William MAYER.  
L. NEWFIELD.  
Ernest HALPHEN.  
Isidore LYON.  
Anatole DREYFUS.  
Eugène ARON.  
Adolphe POPERT.  
Alphonse BORIS.  
Félix DALSACE.

MM. Juda WEIL.  
Eugène SIMON.  
Charles SCHILLER.  
Raphaël WEIL.  
Alphonse LANGE.  
Maurice PICK.  
GONTHIER-LÉVY.  
Samuel SOMMER.  
Emile-Jacob LÉVY.  
Le grand Rabbin Zadoc KAHN.  
Hippolyte CERF.  
Willy SAUERBACH.  
Jules HINSTIN.  
Charles RUBENS.  
Maurice WILLARD.  
Vite WEILL.  
Léonard MARCHAND.  
Jules MOCHE.  
Hermann VANDERHEYM.  
Benoît LÉVY.  
David BLOCH.  
Coschel CAHN.  
Henri ARON.  
Adolphe GOMPEL.  
Alphonse GUGENHEIM.  
Mayer CAHEN.  
Stanislas Leven.  
Gaston VAN BROCK.  
Philippe SCHLOSS.  
M<sup>mes</sup> V<sup>ve</sup> Eugène ARON, née Rachel LAZARD.  
V<sup>ve</sup> Isidore LÉVY, née Rosalie BERNHEIM.

M<sup>mes</sup> V<sup>ve</sup> GODCHAUX-OULRY, née Caroline SIMON  
Simon HAAS, née Sophie GETZ.  
Ch. RUBENS, née Caroline ICKELHEIMER.  
L. DORVILLE, née Léonie-Esth. MONTEAUX  
Hugo OBERNDORFFER, née Emma SCHLOSS  
V<sup>ve</sup> WERTHEIMBER, née Estelle LANZENBERG  
V<sup>ve</sup> Louis NEWFIELD, née Rosalie WORMSER  
Eugène DALSACE, née Amélie SILVER  
Amédée FRANCK, née Berthe DENNER  
Philippe SCHLOSS, née Caroline VANDERHEYM  
Eugène LÉVYLLIER.  
Zadoc KAHN, née Ernestine MEYER  
V<sup>ve</sup> Gustave DALSACE, née Nathalie CAÏR  
V<sup>ve</sup> BOUMSELL OSCAR.  
Heymann KAHN, née Julie JONAS.  
Raphaël WEILL, née SPIEGEL.

### Membres existants

MM. Jules ARON.  
Bernard HAAS.  
Auguste SAUPHAR.  
Hugo OBERNDORFFER.  
Eugène DALSACE.  
Willy WOLFSOHN.  
Isidore BLOCH.  
Amédée FRANCK.  
M<sup>mes</sup> Vite WEIL, née Camille LÉVY.  
Willy WOLFSOHN, née Fanny LEWIS  
Bernard HAAS, née Claire LAZARD  
Bénédict BRAG, née Reine LÉVY.

## Valeurs appartenant à la Caisse de Bienfaisance

2 fr. de Rente 3 0/0 don de M. A. S.  
3 fr. — don de Lazard Nowozelski.  
6 fr. — à la mémoire d'Albert Bernheim.  
10 fr. — — d'Adolphe Dreyfus.  
15 fr. — — de Salomon Allatini.  
15 fr. — — M<sup>me</sup> Salomon Allatini.  
15 fr. — — de Léopold Sigismund Gugenheim.  
15 fr. — — de M<sup>lle</sup> Renée Weinbach.  
15 fr. — — legs d'Ernest Raphaël Lyon.  
15 fr. — — à la mémoire de Daniel Gotchaux.  
24 fr. — — d'Anatole et Madeleine Dreyfus.  
25 fr. — — de M<sup>me</sup> Bloch, née Jeannette Edinger.  
26 fr. — — legs de M<sup>me</sup> Eugène Lévyllier.  
30 fr. — — à la mémoire de Nathan Hirsch.  
33 fr. — — legs de Jules Moche.  
45 fr. — — don de M<sup>me</sup> Brag.  
50 fr. — — don de M. Gaston Van Brock.  
59 fr. — — legs de M<sup>me</sup> Heymann Kahn.  
72 fr. — — don de M. Henri Aron, à la mémoire de M<sup>me</sup> V. M.  
100 fr. — — à la mémoire de Rachel Lazard et d'Eug. A. Aron.  
104 fr. — — legs de M. Henri Aron.  
108 fr. — — M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Louis Newfield, née Rosalie Wormser.

125 fr. de Rente 3 0/0 à la mémoire de M<sup>me</sup> Simon Haas.  
126 fr. — — legs de Léonard Marchand.  
150 fr. — — à la mémoire de Willy Sauerbach.  
310 fr. — — legs de Jules Hinstin.  
345 fr. — — M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Boumsell Oscar.  
2000 fr. — — Charles Rubens.  
4/4 Ville de Paris 1910, nos 544.454, 555.504, 555.606, 566.23  
1/4 Ville de Paris 1871, n° 1.293.639, à la mémoire de  
M<sup>lle</sup> Yvonne Kahn.  
1 — — 1865, n° 56.932, à la mémoire de Georges Wei  
1 — — 1865, n° 133.854, à la mémoire de  
M<sup>lle</sup> Emma Klein.  
25 fr. de Rente 5 0/0 Bulgare, à la mémoire de M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Einhor  
1 Obligation communale 1906, n° 229.264, à la mémoi  
de M<sup>lle</sup> Jeanne Bollack.  
1 — — 1879, n° 627.511, à la mémoi  
de Gustave Ransohoff.  
1 — — Ville de Paris 1905, n° 74.006, à la mémoi  
de Henri Hollander.  
1 — — Ville de Paris 1905, n° 74.007, à la mémoi  
de M<sup>me</sup> Henri Hollander, née Sarassin.  
1 Bon de Panama n° 1.225.728, don de M. Alfred Neymar